

il se fût réjoui, le grand et malheureux Lamennais, s'il eût su qu'après quelques lustres, de telles lignes seraient signées d'un cardinal ! Mais entre le mouvement d'initiatives sociales dont *l'Avenir* fut le centre et le mouvement d'études sociologiques qui prépara, sous le pontificat actuel, l'Encyclique *Rerum Novarum*, il y a toute la différence qui distingue une exaltation de ferveur évangélique et une élaboration doctrinale ; et si par hasard certains catholiques ne comprenaient point cette différence, ils devraient recourir à M. Francis de Pressensé ; ayant le sens du catholicisme, il saurait, lui, la leur faire resplendir.

III

ALTRUISME, SOLIDARITÉ, FRATERNITÉ :
M. YVES GUYOT ET M. LÉON BOURGEOIS

Sous le patronage de deux hommes politiques, anciens ministres l'un et l'autre, deux nouveaux systèmes de morale nous viennent présenter leurs titres : l'un s'appelle la morale de la concurrence, et l'autre, la morale de la solidarité (1). Entre ces deux conceptions, qui se disputent le suffrage de nos âmes et la régence de vos vies, il y a tout au moins un trait commun : c'est un égal dédain pour la vieille éthique. M. Léon Bourgeois prétend tenir compte « du double mouvement des esprits et des consciences qui forme la trame profonde des événements de notre siècle ; qui, d'une part, tend à libérer les esprits des systèmes *a priori*, des croyances acceptées sans examen, et à substituer, aux combinaisons mentales imposées par la tradition et l'autorité, des combinaisons dues à la libre recherche et soumises à

(1) YVES GUYOT. *La Morale de la concurrence*. — YVES GUYOT, *L'Économie de l'effort*. — LÉON BOURGEOIS, *Solidarité*. — Tous ces volumes sont publiés par la librairie Armand Colin. Le premier et le troisième ont paru préalablement, en tout ou en partie, dans la *Nouvelle Revue* ; le second est le recueil des leçons professées par M. Yves Guyot au collège libre des Sciences sociales.

une critique incessante, et qui, d'autre part, contraint les consciences à chercher, d'autant plus rigoureusement, en dehors des concepts sans réalité et des sanctions invérifiables, des règles de conduite dont le caractère obligatoire résultera simplement de l'accord du sentiment — mesure du bien — et de la raison — critérium du vrai ». Et M. Yves Guyot affirme, de son côté, que la religion et la métaphysique forgent le ressort moral « avec des mots vides et des conceptions subjectives ». Ils dépensent tous deux d'incroyables efforts pour faire descendre la morale du ciel sur la terre ; au transcendant, qui en était la faite, ils veulent substituer l'empirisme, qui, désormais, en serait la base, et nos deux philosophes improvisés acquiescraient à cette définition du baron d'Holbach : « La morale est la connaissance de ce que doivent nécessairement faire ou éviter des êtres intelligents qui veulent se conserver heureux et vivre en société. »

Une hygiène sociale : ainsi la pourrait-on définir, et l'allure quasi scientifique de cette périphrase ne déplairait assurément ni à M. Yves Guyot ni à M. Léon Bourgeois. Mais de quel droit une science prétend-elle gouverner nos volontés libres, si elle n'est rien de plus qu'une science ? La morale implique et réclame, généralement, un effort ou une gêne, selon qu'il s'agit de l'observation d'un précepte positif ou du respect d'un précepte négatif ; et ces deux sacrifices enchaînent ou froissent notre égoïsme. C'est en alléguant des considérations altruistes qu'on nous les

commande ; mais devant cet altruisme, pourquoi nous oblige-t-on de plier le genou ? et si nous passons outre, quelle sanction châtiara notre implacable raideur ? Tant qu'on n'a point fait réponse à ces deux questions, l'on parvient peut-être à démontrer comme plausible l'opportunité de certaines maximes de vie ; mais ces maximes ne prennent aucun caractère impératif ; et ce qu'on décore du nom de morale n'est rien de plus qu'un essai de tactique, une technique, entre beaucoup d'autres, de la conduite humaine, un « art de vivre », — comme d'aucuns ont écrit ou pratiqué l' « art de parvenir ».

Existe-t-il des raisons *a posteriori*, suffisamment impérieuses et suffisamment indiscutables pour nous courber, à coup sûr, devant un système d'obligations et devant un système d'entraves, ou tout au moins pour contraindre nos consciences, en cas de rébellion de nos volontés, à cette intime adhésion qui s'appelle le remords ? C'est à cela que se ramène le débat entre ceux qui veulent conserver à la morale son empreinte surnaturelle et ceux qui la voudraient, si j'ose ainsi dire, naturaliser ici-bas. Et comme il faudrait que ces raisons *a posteriori* fussent d'une force prodigieuse pour terrasser les révoltes de l'intérêt personnel, on n'a point le courage — ou bien on entrevoit l'impossibilité — de les ériger, abruptes, en face de ces révoltes, et de faire descendre la morale, toute armée, dans le champ clos de nos existences ; on oblique et l'on raffine ; au lieu de rompre en visière avec l'égoïsme, on

travaille à l'appriivoiser; et l'on établit que l'égoïsme, bien entendu, implique l'altruisme, que ces deux notions se recouvrent l'une l'autre, et que c'est encore travailler pour nous que de travailler pour autrui. Voilà ce qu'entreprennent de démontrer, à des points de vue fort divers et de façons fort diverses, M. Yves Guyot et M. Léon Bourgeois.

« Je soutiens, écrit M. Yves Guyot, que le ressort moral a pris place dans la civilisation moderne depuis un siècle et demi à peu près. Bien plus. Il agit tous les jours avec une remarquable puissance, si méconnu qu'il soit. Il a ce qui a manqué à tous les ressorts métaphysiques et religieux, une sanction implacable et immédiate qui frappe tous ceux qui veulent s'y dérober. Il a une réalité objective. » L'annonce est pompeuse; et si, jaloux d'en vérifier les promesses, vous pénétrez plus avant dans la pensée de M. Yves Guyot, il vous explique, avec une précision des plus crânes: « Actuellement, dans toutes les nations civilisées, le grand ressort moral c'est la concurrence économique, grand ressort moral à tous les points de vue: au point de vue altruiste, puisque tout producteur, tout marchand, tout négociant cherche, par tous les moyens possibles, à satisfaire sa clientèle, à répondre à ses besoins, et, par conséquent, a la préoccupation constante d'agir pour les autres; en même temps cette concurrence développe les sentiments vigoureux de l'homme, parce qu'il doit se débrouiller contre ses concurrents, et qu'il doit avoir plus

d'initiative, plus de force, plus d'activité qu'eux. » Tel est le résumé de la morale de la concurrence: elle est d'une application obligatoire, puisque nécessairement, pour faire sa propre fortune, le producteur doit chercher à contenter ses clients; elle est revêtue d'une sanction, qui sera l'enrichissement ou la ruine du producteur. A voir l'optimisme satisfait de l'auteur, il semble que cette réglementation des rapports humains soit à ses yeux l'aboutissement de l'histoire et que cette morale ait un caractère définitif.

La société actuelle n'a pas de champion plus convaincu que M. Yves Guyot; il en accepte tout, il en aime tout, il en admire tout, à l'exception du protectionnisme et du socialisme; son ardent enthousiasme ne célèbre pas seulement les avantages de notre régime économique, mais aussi les misères, rançon de ces avantages; en bloc, sans même entr'ouvrir son esprit à l'idée d'un correctif, il vénère cet édifice « libéral », dont il est tout à la fois le gardien, le dévot et le pontife. M. Yves Guyot n'est pas de ceux qui laissent les morts enterrer leurs morts et qui passent: il veut être enterré avec les morts. Pour s'attarder sous le toit branlant du libéralisme économique, il a déchiré son portefeuille de ministre, brisé son pupitre de député: tandis que M. Raymond Poincaré propose l'impôt dégressif, et M. Léon Bourgeois l'impôt progressif, tandis que M. Charles Dupuy soutient le monopole de l'alcool et que M. Adolphe Turrel fait intervenir l'État dans la grève de la Grand'Combe, M. Yves Guyot recule

d'étonnement en étonnement, et s'affermir toujours davantage dans son hostilité contre le socialisme, conscient ou inconscient; il a le courage de cet acharnement comme on a le courage d'un suicide. Il est, peut-être, des industriels, des commerçants et des banquiers fort épris d'eux-mêmes; mais entre l'admiration qu'ils se sont vouée et celle que professe pour eux M. Yves Guyot, la distance est longue à franchir. Ils se savent gré de leur habileté; M. Yves Guyot, lui, leur saurait volontiers gré de leur héroïsme. « Si leur dévouement, écrit-il, n'a pas le retentissement et l'éclat de l'héroïsme guerrier, il est parfois de même nature, et les hommes qui en donnent l'exemple sont braves comme le soldat qui, pour sauver le reste de l'armée, défend son poste jusqu'à la mort. » Se hasarde-t-il à leur adresser un reproche, c'est à leur excès de charité qu'il s'en prend: « J'ai dit, en 1891, à la Chambre des députés, à propos de la grève du Pas-de-Calais et du Nord, que, si les exploitants de mines étaient coupables, c'était de trop de philanthropie. Ils avaient une telle conception de leurs obligations qu'ils avaient dépassé la mesure; ils avaient oublié que le contrat de travail doit laisser à chacun son indépendance, une fois le service réciproque rendu; qu'il doit séparer rigoureusement l'homme de la chose; qu'il doit être réel et non personnel. Ils avaient voulu exercer sur leurs ouvriers une influence trop paternelle et protectrice. Malgré l'expérience acquise, la plupart des grands industriels n'ont pas renoncé à ces pratiques;

quelques déceptions que leur aient procurées leurs efforts altruistes, la plupart persévèrent. »

Outre que ce dernier passage nous éclaire sur l'âme de M. Yves Guyot, il définit, par élimination, la variété d'altruisme sur laquelle ce vétéran de l'économie politique édifie ses théories morales: M. Yves Guyot prend ombrage de la charité; d'un cœur léger, il accepte l'ingrat office de crier « casse-cou » à tous ceux qui ont bon cœur; et ce qu'il entend par altruisme, ce sont, tout simplement, les égards que le producteur ou le commerçant doivent avoir pour la clientèle. Vendeurs et acheteurs: voilà les deux grandes catégories entre lesquelles M. Yves Guyot répartit la société. Au centre, un vaste comptoir; et, de part et d'autre du comptoir, l'humanité, obséquieuse du côté où l'on vend, exigeante du côté où l'on achète: c'est un tableau simple, rudimentaire, dignement encadré par la « morale de la concurrence », morale qui s'impose aux producteurs, profite aux clients, et remplace avantageusement, paraît-il, l'Évangile, le Portique, voire même Epicure. Observez pourtant que ce « ressort altruiste », dont l'ingénieux écrivain nous vante l'efficacité, ne fonctionne, en définitive, que dans l'âme des producteurs; ils ont des motifs intéressés pour être altruistes à l'égard de la clientèle; la clientèle, elle, n'a nulles raisons d'être altruiste à leur endroit; et comme chacun de nous est un client beaucoup plus souvent qu'il n'est un producteur, la morale altruiste de M. Yves Guyot, dans la majorité des cas, ne trouve point

son application. En second lieu, c'est exclusivement dans les rapports du fabricant ou du marchand avec le consommateur que ce « ressort moral » doit être mis en branle : d'être altruiste, en effet, dans les rapports entre fabricants, ou bien entre marchands, ce serait, au gré de M. Yves Guyot, une colossale niaiserie, plus coupable encore que celle des patrons philanthropiques. Dureté réciproque de tous les producteurs, dureté de la clientèle pour eux tous : ce sont là deux postulats, maximisés par les lois économiques, et contre lesquels la morale n'a point à s'insurger : à ce double égard, l'économie politique doit rester « amoral ». Ce n'est point seulement avec la bonté, d'ailleurs, que l'économie politique n'a rien à faire, c'est aussi avec la vertu ; M. Yves Guyot le proclame avec une lucide netteté : « Elle constate tout simplement, dit-il, que tout désir, bon ou mauvais, au point de vue moral, peu importe, constitue un besoin. La qualité du désir, nous n'avons pas à l'apprécier. Souvent ceux qui achètent des diamants, pour eux ou pour les donner, en font un usage qu'on peut considérer, sans être très prude, comme immoral. Cela n'ôte rien à leur valeur ; au contraire : car cet usage augmente la demande ; s'il y a des gens très généreux, à tort ou à raison, qui ont besoin de diamants, les diamants hausseront de prix. Voilà à quel point de vue l'économie politique estime les diamants. Peu importe que tel objet soit bien ou mal employé. Elle ne s'occupe que des répercussions économiques que peut avoir l'usage de cet

objet. » Ainsi sont congédiées, peu à peu, de par l'autorité de M. Yves Guyot, toutes les notions que le sens commun se plaisait à grouper sous la rubrique de « morale ». Mais M. Yves Guyot concède à l'altruisme un étroit logis dans le cerveau délié du producteur : est-ce assez, je vous le demande, pour fonder et affermir une morale ?

Je ne sais trop ce que répondront, à pareille question, ces catholiques « conservateurs » qui veulent bien reconnaître au Pape le droit de légiférer sur la piété, et prétendent, en revanche, réserver aux doctrines « libérales » de M. Yves Guyot la direction des rapports économiques. Entre leurs idées religieuses et leurs idées sociales, ils érigent une cloison étanche : d'aucuns possèdent un oratoire, et cet oratoire est comme une geôle où ils emprisonnent Dieu ; quant à la pièce qui renferme leur coffre-fort, elle est laïcisée. S'indignant à froid contre l'« infâme gouvernement » qui multiplie les sécularisations, ils se font eux-mêmes les champions d'une économie politique sécularisée ; malheur au prêtre qui réclame devant eux un ordre social chrétien : il cesse, à leurs yeux, d'être l'ecclésiastique « comme il faut » ; et tant pis pour le pape qui s'ingère en pareil domaine, tant pis surtout pour ses interprètes : on leur objecte M. Yves Guyot. Or les maximes de la concurrence, si l'on envisage avec quelque précision l'instructive pensée de ce docteur, ont installé leur règne sur les ruines des maximes chrétiennes : jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, la morale cherchait un fondement ; pour